CPVAL
PKWAL

AFFILIATION

Quelles sont les conditions d'affiliation à CPVAL

Le personnel de l'Etat ainsi que celui des institutions affiliées est obligatoirement affilié à CPVAL dès lors que le traitement annuel est supérieur au salaire minimum selon l'art. 2 LPP *(seuil d'entrée = 75% de la rente AVS maximale simple, soit 22'680.- en 2025)* et ce, pour autant que l'engagement soit supérieur à 3 mois.

A quelle Caisse suis-je affilié

Pour toute entrée dès le 1er janvier 2012, affiliation à la caisse de prévoyance ouverte (CPO) – Pour toute entrée avant le 1er janvier 2012, affiliation à la caisse de prévoyance fermée (CPF).

Quels documents dois-je remplir afin de finaliser mon affiliation

Les documents, listés ci-après, vous sont remis lors de l'engagement, soit : une lettre d'affiliation, un questionnaire d'admission, un questionnaire de santé, le certificat de prévoyance avec sa notice explicative ainsi qu'un formulaire concernant le transfert des avoirs de libre passage.

Dois-je faire transférer mes avoirs en faveur de CPVAL

Oui, les prestations de libre passage d'institutions de prévoyance antérieures (y compris les montants de comptes ou polices de libre passage) doivent être transférées à la Caisse. Ces avoirs sont affectés au capital épargne de l'assuré(e) – Formulaire de transfert disponible sur notre site.

Dois-je passer une visite médicale

Selon les résultats du questionnaire de santé, l'assuré(e) peut être convoqué pour une visite médicale auprès d'un médecin-conseil agréé par la Caisse. Les frais de la visite médicale sont pris en charge par CPVAL.

Portail assuré

Dès réception des documents d'affiliation, qui vous seront envoyés par la caisse environ un mois après votre engagement, vous aurez la possibilité de vous enregistrer sur le « portail assurés » et aurez ainsi accès à vos données personnelles.

Vous pourrez notamment effectuez des simulations d'achats, de changement de plan (plan Maxi avec cotisation personnelle de +2% ou MaxiPlus avec +5%), prélèvements/remboursements dans la cadre de l'accession à la propriété, scénarios de retraite.